

Lésigny, le 11 février 2022

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

N/Réf : NJ/2022/02

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le :

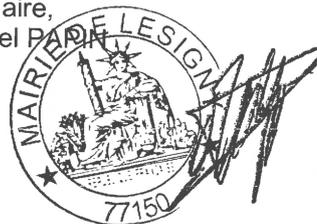
**Jeudi 17 février 2022 à 19h
Espace culturel
Avenue des Hyverneaux – 77150 Lésigny**

Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 2 décembre 2021
- Compte-rendu des décisions municipales
- Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de SOUPPES-SUR-LOING, CHAUCONIN-NEUFMONTIERS et NANTOUILLET
- Convention d'assistance technique pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Débat d'Orientation Budgétaire pris sur la base d'un rapport des orientations budgétaires 2022 : Budget Principal
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022 pris sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires : Budget Eau
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022 pris sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires : Budget Assainissement
- Débat d'Orientation Budgétaire 2022 pris sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires : Budget SPANC
- Ouverture de crédits en section d'investissement au budget principal 2022
- Don de purificateurs d'air
- Fonds d'aménagement communal (FAC) – Acte de candidature
- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2022
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à temps complet, de catégorie C, dans la filière technique
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché territorial contractuel de catégorie A, dans la filière administrative, à temps complet
- Indemnité horaire pour travaux supplémentaires et heures complémentaires
- Présentation et débat sur la protection sociale complémentaire

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,
Michel PAPIN



Affichage le 11 février 2022.